Un authentique chouan normand : Jean Baptiste Lemieux

Ma grand-mère Micheline Renouf dont la mère était née Lemieux et dont je vous ai raconté les souvenirs durant la guerre dans les bulletins n°59 et 60 était une descendante de Jean Baptiste Lemieux dont l'action dans la chouannerie avait été supposée par Le Père La Souris dans l'un de ses « grignotages » paru dans le bulletin n°18 (2ème semestre 1996, p. 16-20). Une idée reprise par un lointain cousin, Paul Leruez, dans son article « Mémère Titine descendante d'émigré royaliste » dans le bulletin n°41 (1er semestre 2008, p. 8-14). Depuis ces publications, l'utilisation d'internet s'est développée et de plus en plus de documents ont été scannés et mis en ligne sur des sites spécialisés. Cela dit, il faut parfois se rendre sur les lieux de conservation pour consulter les fonds d'archives non encore numérisés. C'est l'ensemble des cheminements que j'ai empruntés et qui me permettent aujourd'hui de confirmer la véracité de cette hypothèse que je souhaite vous faire partager.

Enfin des preuves irréfutables…

Pour rappel, Richard Lemieux s'était installé au Vast vers 1712 et c'est son petit-fils Jean Baptiste, né dans le village le 7 décembre 1769, qui nous intéresse ici. Ce qui avait mis Le Père La Souris sur la voie des royalistes, c'est le fait d'avoir trouvé dans un livre du comte Régis de L'Estourbeillon[1] le baptême de son fils Charles, le 7 avril 1799 dans la paroisse de Saint-Hélier sur l'île de Jersey, avec pour parrain Messire Charles Jacques, chevalier de Péronne. En effet, Charles Jacques de Péronne-Hacqueville, né le 8 octobre 1762 à Saint-Nicolas-près-Granville, noble et ancien officier de la marine royale devenu capitaine de commerce, était l'un des agents les plus actifs de la correspondance entre Jersey et Granville. Arrêté, il avait réussi à s'échapper de la prison de Granville, rue Saint-Michel, dans la nuit du 17 au 18 nivôse an V (6 au 8 janvier 1797)[2] et s'était depuis réfugié à Jersey.

De 1790 à 1815, de par sa situation géographique, l'île était l'une des étapes obligées sur le chemin entre la France et l'Angleterre pour les contre-révolutionnaires, surtout après la déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre le 20 avril 1792. D'après Bernard Corbel[3], le flux de réfugiés culminera à 11 000 hommes dont environ 800 prêtres (une centaine à Guernesey).

J'ai donc tout simplement d'abord associé dans un moteur de recherche sur internet les mots « Jersey » et « Lemieux », ce qui m'a orienté vers la page 487 du second tome d'un livre intitulé *Correspondance secrète de Charette, Stofflet, Puisaye, Cormatin, d'Autichamp, Bernier, Frotté, Scépeaux, Botherel ; du Prétendant, du ci-devant comte d'Artois, de leurs*

---

[1] *Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, Nantes, Imprimerie Vincent Forrest et Émile Grimaud, 1886, p. 254. L'auteur avait découvert en juillet 1883 trente cahiers contenant des registres paroissiaux catholiques chez le recteur de la Mission catholique de Saint-Thomas de Jersey, ce qui représentait près de 400 actes intéressant plus de 1200 familles.

[2] Émile Sarot, *Des tribunaux répressifs ordinaires de la Manche en matière politique pendant la première révolution*, tome 1, Coutances, Salettes, 1881, p. 394.

[3] [efn_note]*Saint-Quay Portrieux, Enjeu maritime aux XVIIIe et XIXe siècles*, Saint-Brieux, Les Presses bretonnes, 1993.[/efn_note]

Ministres et Agens, et d'autres Vendéens, Chouans et Emigrés français, publié à Paris, chez F. Buisson en l'an VII, qui contient une « Lettre adressée à M. le Comte Descorches, Volontaire dans le Corps Noble du Comte du Trésor, en son absence à MM. de Sebeville ou de Berenger, à Jersey ». Datée du 1er mai 1796, on peut y lire cette courte mention : « Je vous ai demandé Lemieux et Doesnel ». Comme les lettres réunies dans cet ouvrage avaient été « saisies par les Armées de la République, sur les différens Chefs de Rebelles, dans les divers Combats qui ont précédé la Pacification de la Vendée », j'en ai déduit que Jean Baptiste avait dû appartenir à la compagnie dirigée par le comte du Trésor et me suis lancé dans des recherches sur cet ancien lieutenant général des Armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

J'ai alors pu lire dans l'article « 1792-1814 - Jersey, un refuge dans la tourmente révolutionnaire. Le temps de l'exil », posté par Nicolas Stephant le 8 août 2008 sur le site http://www.depierrepont.net, que dans les papiers du comte Louis Jean David Le Trésor de Bactot (Saint-Louet-sur-Lozon, 24 août 1746 - Feugères, manoir du Pont-Samson, 22 octobre 1817) figurent des listes d'émigrés normands. L'article m'a également appris que les archives de la famille du Trésor ont été déposées aux Archives départementales de la Manche (Chartrier du Pont-Sanson à Feugères, série 218 J) par Madame Gibbs en 1964. On trouve sur le site des AD50 un répertoire numérique détaillé dactylographié de ce fonds réalisé par Désiré Almy.



Page de la Chambre du Roi, gendarme ordinaire de la Garde de Sa Majesté en 1756, nommé sous-lieutenant en 1754 puis lieutenant en 1769, capitaine en second en 1776, lieutenant-colonel en 1783, maître de camp en 1784 et enfin maréchal de camp en 1792, commandant le régiment de Lorraine-Dragons, il émigra le 1er mai 1792 et commanda en second sous le marquis du Dresnay le rassemblement des émigrés à Jersey en 1793. Il fut nommé par le roi Georges III le 6 décembre 1794 pour commander un corps d'infanterie français au service de l'Angleterre. Il fit la campagne de l'île d'Yeu en 1795 sous les ordres de Monsieur qui le nomma le 18 octobre 1803 commissaire du Roi pour le maintien de l'ordre à

Jersey et Guernesey parmi les Français. Fonctions qu'il exerça jusqu'au 29 octobre 1814, avant son retour au Pont-Sanson[4].

Dès que j'ai pu, je me suis rendu en septembre 2013 à Saint-Lô aux AD50 où j'ai entrepris le dépouillement des liasses qui me paraissaient les plus intéressantes car le fonds est volumineux. C'est dans la liasse cotée 218 J 10 que j'ai pu trouver les rares documents prouvant que Jean Baptiste avait bien fait partie de la compagnie du comte du Trésor. Dans la « Liste des émigrés français, résidans à Jersey et qui privés des secours généreux du gouvernement anglais, et privés pour la plupart de tous les moyens de subsistance, osent réclamer les bontés de Sa Majesté Louis dix huit leur légitime et chéri souverain », tout est dit :

Jean Lemieux Emigré[5] en 1792 : est âgé de 43 ans[6] ; a fait la campagne de Quiberon dans le corps de Tresor ; a tout perdu en France avec son frère[7] ; est maçon et a 3 enfans : est aux secours extraordinaires.

Participation à la chouannerie

Jean Baptiste n'a pas vingt ans lorsque la Révolution éclate et c'est donc bien par conviction, à l'âge de vingt-deux ans, ayant embrassé les idées royalistes, qu'il décide de quitter sa Normandie natale pour l'île de Jersey, ses parents et ses sœurs restant au Vast, au hameau de Famichon. Charles Hettier écrit : « Le 1er septembre 1792, un grand nombre de prêtres et de personnes laïques arrivent de France.[…] Du 10 août au 1er octobre 1792, 3,372 réfugiés ont abordés dans différents ports » [efn_note]*Relations de la Normandie et de la Bretagne avec les îles de la Manche pendant l'émigration*, Caen, Imprimerie F. Le Blanc-Herdel, 1885, p. 15-16.[/efn_note]. Peut-être débarqua-t-il sur l'île à cette époque… Comment a-t-il su qu'il fallait se rendre à Granville pour gagner l'île de Jersey ? Sans doute après la rencontre d'un informateur dans le Val de Saire. Visiblement très discret, il n'a pas dû être suspecté par le Comité de surveillance révolutionnaire de Cherbourg. Les archives de la série L des AD50, c'est-à-dire de la période révolutionnaire, auraient pu nous apporter d'autres précisions,

---

[4] [efn_note]Dans un mail du 28 août 2023, Nicolas Habraham, chargé des archives anciennes et privées aux AD50, m'a confirmé que le comte du Trésor n'a pas fait l'objet d'étude particulière jusqu'à présent. Il m'a cependant indiqué deux publications :

- « L'expédition Le Trésor ajournée après Quiberon. 1795 » par le Chanoine Jacques Toussaint, in *Revue de la Manche*, tome 17, fascicule 67 (juillet), 1975, p. 177-189.
- Une généalogie de la famille Le Trésor, réalisée en grande partie à partir du chartrier de Pont-Sanson, publiée dans les *Publications multigraphiées* de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, Mélanges 7ème série, fascicule 32, 1978, p. 67-78 (accessible en ligne sur le site des AD50 et dont ces éléments proviennent de la p. 70).[/efn_note]

[5] [efn_note]Étaient alors considérés comme émigrés tous les Français qui, ayant quitté le territoire national depuis le 1er juillet 1789, n'y étaient pas rentrés à la date du 9 mai 1792, tous ceux qui ne pouvaient justifier d'une résidence sans interruption en France depuis cette date.[/efn_note]

[6] [efn_note]Non daté, ce document aurait donc été écrit en 1812 ou 1813.[/efn_note]

[7] [efn_note]Louis Lemieux, né au Vast le 1er juin 1775 dont j'ignore la destinée.[/efn_note]

malheureusement les dossiers ont brûlé lors des bombardements de la Libération en 1944[8]. Ce dépôt d'archives privées est donc une véritable aubaine pour nous…

On apprend qu'ensuite Jean Baptiste a participé à la célèbre expédition de Quiberon qui précipita la chouannerie vers sa chute et dont une littérature abonde[9]. Les royalistes émigrés avaient persuadé les Anglais d'un éventuel renversement de la République par le soulèvement de la Bretagne. En effet, cette dernière, très religieuse, était restée très proche de la Monarchie. En juin 1795, 5 400 émigrés royalistes débarquèrent à Carnac. Environ 12 000 chouans, venus de tout le Morbihan, s'allièrent à eux. En raison de discordes dues au double commandement (comte de Puisaye et comte d'Hervilly) et de l'enrôlement de soldats républicains, les Royalistes vont se déchirer et commettre de lourdes erreurs stratégiques. Ainsi, l'Armée républicaine, menée par le général Hoche, réussit à repousser les Royalistes sur la presqu'île, malgré leur prise d'Auray. Retranchés dans le Fort Penthièvre, les Blancs furent assaillis par les Républicains dans la nuit du 20 juillet. Le lendemain, les Royalistes capitulèrent et 8 000 hommes furent emprisonnés. Parce que la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794) condamnait à la peine capitale tout émigré pris les armes à la main, 748 prisonniers furent fusillés sur ordre de la justice militaire dont 627 émigrés ou ecclésiastiques et 121 chouans[10]. Jean Baptiste fut de ceux qui ont réchappé aux combats et a pu regagner Jersey.

---

[8] [efn_note]Mais dans le *Répertoire numérique de la série L (Administration de 1789 à l'an VIII)* rédigé par Paul Le Cacheux, Saint-Lô, Imprimerie Barbaroux, 1920, en ligne sur le site des AD50, point de mention de Lemieux ou du Vast.[/efn_note]

[9] [efn_note]Voir le très riche Musée de la chouannerie à Plouharnel, installé dans un ancien blockhaus allemand à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.[/efn_note]

[10] [efn_note]Chiffres et informations provenant du catalogue d'exposition *Chouannerie(s) en Morbihan*, Archives départementales du Morbihan, Arradon, imprimerie IOV Communication, 2015, chapitre « L'affaire de Quiberon », p. 44-55.[/efn_note]



Dans la même liasse, une autre « Liste nominale de MM les émigrés et françois de toutes classes établis dans l'île de Jersey » cite le comte du Trésor, Jean Le Mieux et sa femme, un sieur Hue et Marie Hue. Ces derniers étaient peut-être des membres de la famille de la belle-mère de Jean Baptiste, née Marie Jeanne Hüe. Issue de navigants granvillais, elle avait épousé Jean Rabec (et non pas Rabey ni Rabet), également navigant, descendant d'un maître tisserand de Saint-Nicolas-de-Coutances nommé Thomas Rabec. C'est leur premier enfant Marie Jeanne Rabec, née le 6 octobre 1770 à Granville, que Jean Baptiste allait épouser… Enfin, un document sur l'« Organisation de la campagne loyal des émigrés francais », daté du 11 octobre 1811, évoque le Général comte du Trésor commandant, Lemieux au n°19 et Hué au n°28.

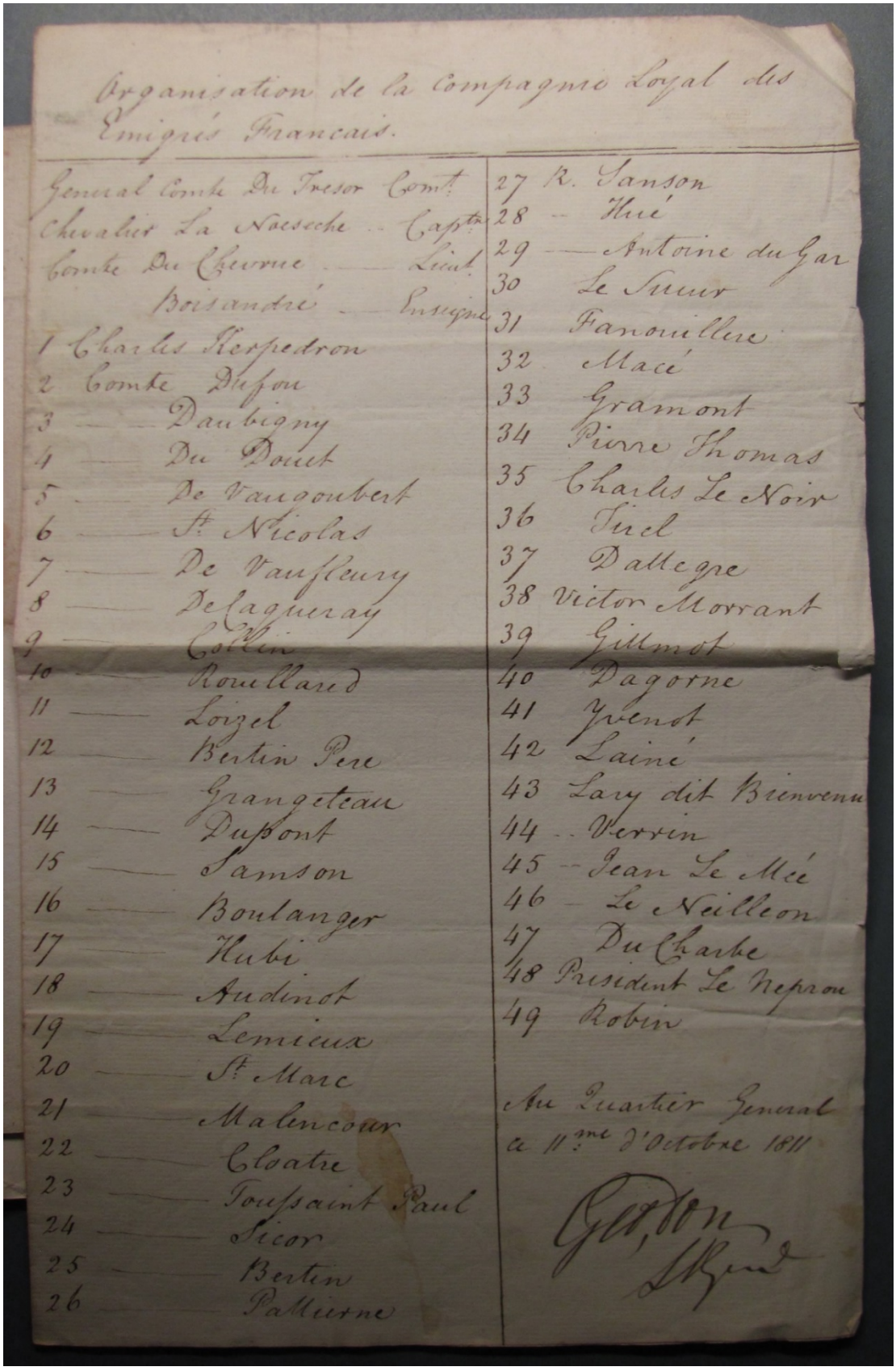

Organisation de la Compagnie Loyal des Emigrés Francais.

General Comte Du Tresor Comt.
Chevalier La Noeseche .. Captn.
Comte Du Chevrue —— Lieut.
Boisandré —— Enseigne
1 Charles Kerpedron
2 Comte Dufou
3 —— Daubigny
4 —— Du Douet
5 —— De Vaugoubert
6 —— St. Nicolas
7 —— De Vaufleury
8 —— De Cagueray
9 —— Collin
10 —— Rouillard
11 —— Loizel
12 —— Bertin Pere
13 —— Grangeteau
14 —— Dupont
15 —— Samson
16 —— Boulanger
17 —— Hubi
18 —— Audinot
19 —— Lemieux
20 —— St. Marc
21 —— Malencour
22 —— Cloatre
23 —— Toussaint Paul
24 —— Sicor
25 —— Bertin
26 —— Pallierne
27 R. Sanson
28 — Hué
29 —— Antoine du Gar
30 Le Sueur
31 Fanouillere
32 Macé
33 Gramont
34 Pierre Thomas
35 Charles Le Noir
36 Tirel
37 Dallegre
38 Victor Morrant
39 Gillmot
40 Dagorne
41 Yvenot
42 Lainé
43 Lary dit Bienvenu
44 .. Verrin
45 -- Jean Le Mée
46 — Le Neilleon
47 Du Charbe
48 President Le Neprou
49 Robin

Au Quartier General
ce 11me d'Octobre 1811

Gl. Don
[illegible]

La lecture de la nombreuse correspondance du comte du Trésor qui s'étend du 27 février 1789 au 3 août 1817 (cote 218 J 5), permet de comprendre les conditions difficiles d'existence de ce qu'il appelait la « division de Gentils-hommes françois » qu'il commandait

à Saint-Hélier (pénurie d'argent et de vivres, désœuvrement, incertitude, etc.). Je n'y ai trouvé qu'une seule mention de Jean Baptiste dans une lettre écrite le 6 novembre 1816 depuis Jersey par un certain de Grimouville[11]. Il apprend au comte que Jean Baptiste a demandé d'entrer dans la Gendarmerie.

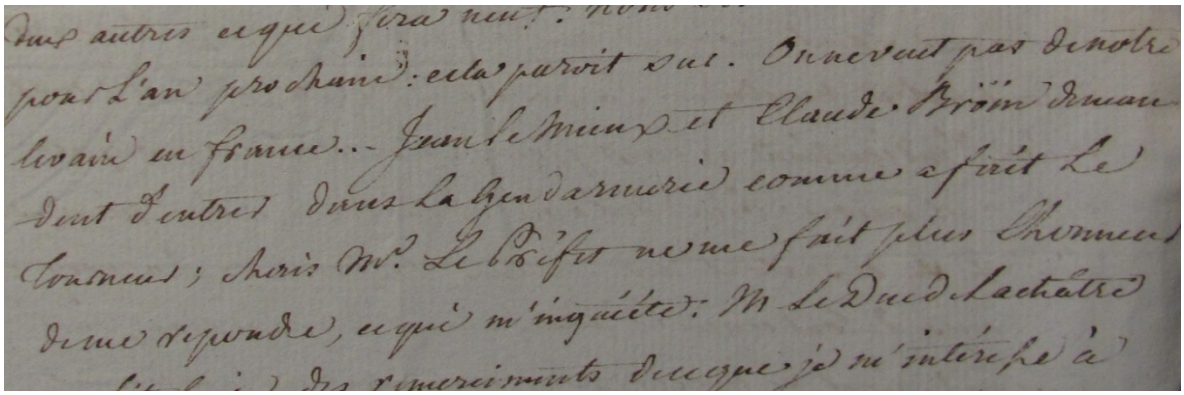

Parmi les nombreux documents, j'ai aussi découvert dans le « Tableau général du corps noble d'émigrés français commandé par M. le Comte du Trésor, Maréchal des Camps et armées de S.M.T.C. formé et organisé par ordre de S.M.B. dans l'isle de Jersey le 25 décembre 1794 sous les ordres et inspection de monsieur D'Aubergne Prince de Bouillon, c^ne^ des vaissseaux de S.M.B. et inspecteur des corps français », écrit après 1817, que le chevalier de Péronne faisait partie de la première des quatre compagnies. Par contre, pas de Jean Baptiste à cette époque. La totalité de ce fonds mériterait une étude historique approfondie car il représente une source précieuse pour connaître le vécu des chouans dans la tempête révolutionnaire.

Le 10 septembre 2018, profitant de quelques recherches au sein des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, je me suis précipité sur le fichier des émigrés de la Révolution française dit Marthe Robinet[12] qui m'a renvoyé sur le document coté « O3* 777, p. 43 v° » accessible sur la microfiche 2339 « LEM ». Au n° d'ordre 82 de l'état des personnes rentrées depuis la Restauration ou étant encore en pays étranger et qui n'ont pas été portés sur les précédents états, il est donc question de :

[11] [efn_note]Il s'agit de l'abbé Charles Siméon de Grimouville-Larchant. Ancien vicaire général et chanoine de Lisieux, originaire de Saint-Lô, il avait été nommé vicaire général des « Isles Angloises » en 1815. Après avoir été nommé par le roi Louis XVIII évêque de Saint-Malo, il mourra à l'âge de 70 ans avant son sacre le 20 septembre 1821 à Jersey.[/efn_note]

[12] [efn_note]Ce fichier, réalisé dans les années 1940-1950 par une archiviste aux Archives nationales, est désormais accessible en ligne sur le site internet de l'institution.[/efn_note]

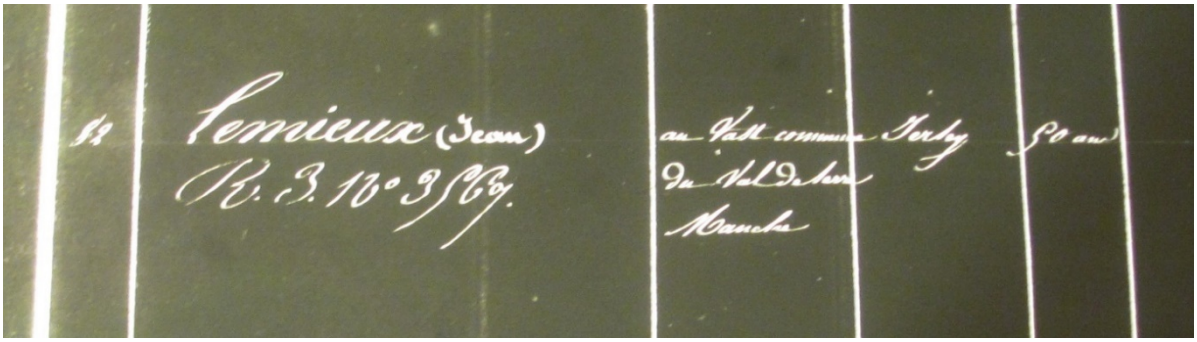

Lemieux (Jean) R. 3. N°3567, né au Vast, commune de Val de Serre Manche, 50 ans[13]*, domicilié à Jersey. Exposé de la demande : Mr Lemieux a servi dans le régiment de Colonel Général dragons, émigré en 1792 il a servi dans plusieurs corps français émigrés, comme soldat et a fait la campagne de Quiberon. Il est d'une famille très honnête mais pauvre et qui par suite de son émigration est hors d'état de le secourir. Le réclamant est marié, il avait 4 enfants, l'ainé des fils étudiait pour entrer dans l'état ecclésiastique mais n'a pu continuer ses études faute de moyen*[14]*. Mr Lemieux est dans la misère avec sa femme et 3 enfants, et sa mère infirme et n'a pour toute ressource que son état de maçon. Il est infirme lui-même. On tient les renseignements de M^r^ l'abbé de Grimouville Larchant et de M^r^ le Préfet de la Manche. Opinion de M. de Rochefort : on propose pour lui 300 francs. « Bon ».*

Sous la Restauration, le Roi Louis XVIII avait souhaité accordé une pension aux valeureux défenseurs de l'Ancien Régime, pour la plupart alors dans le besoin. Le tableau a peut-être été grossi car le but était justement l'obtention de la pension. Celle-ci est également mentionnée dans l'état des pensions accordées (cote O/3/2982).

[13] [efn_note]Le document date donc de 1819 ou 1820.[/efn_note]

[14] [efn_note]Mon ancêtre Pierre *Jean* Marie Lemieux qui finalement épousera Bonne Magdeleine Delatour au Vast le 22 août 1825 et mourra le 30 novembre 1844 au Vast, à l'âge de 48 ans. J'ignorais cette information.[/efn_note]

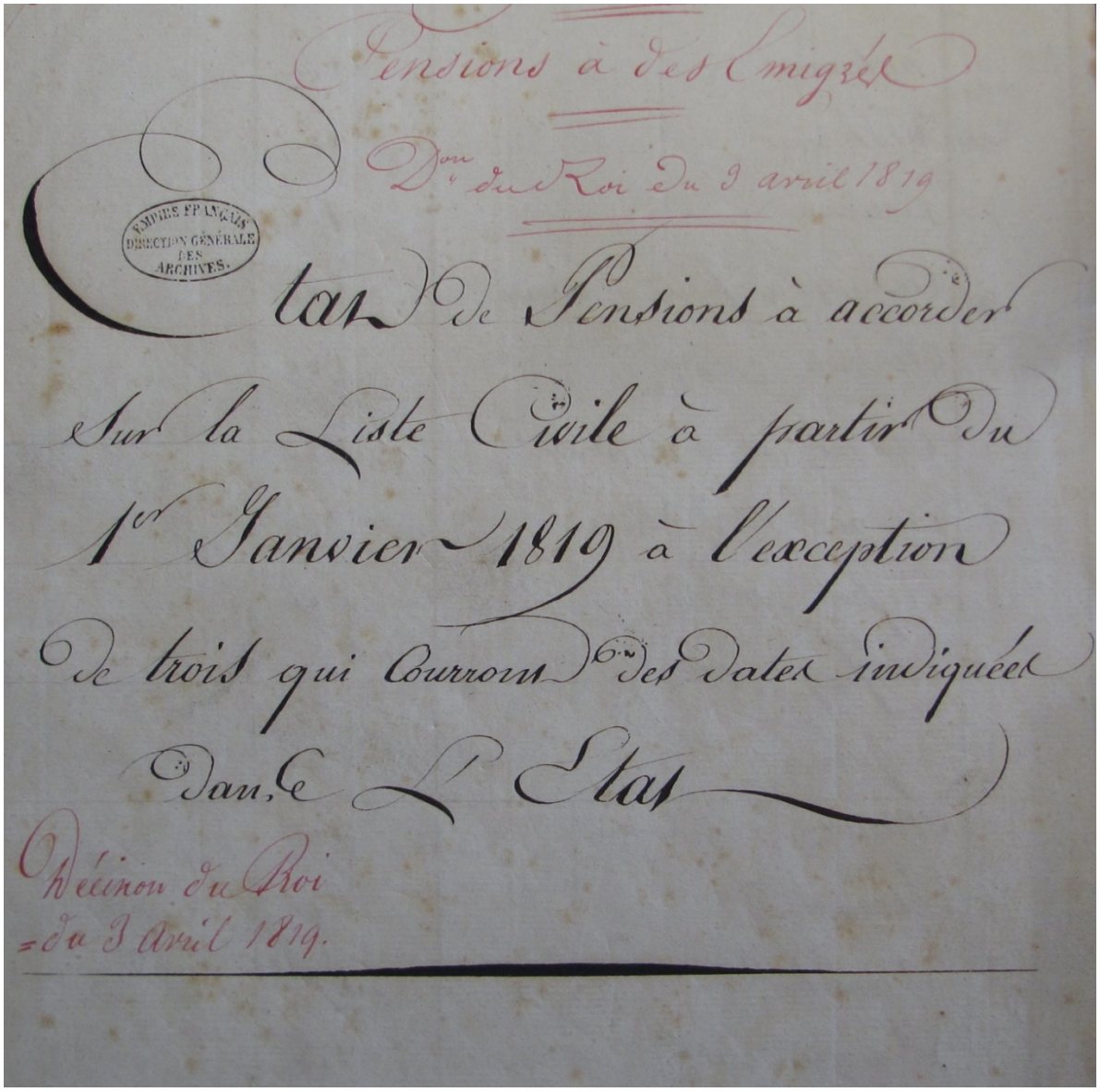
Pensions à des Emigrés
Ord.ce du Roi du 3 avril 1819
EMPIRE FRANÇAIS
DIRECTION GÉNÉRALE
DES
ARCHIVES.
Etat de Pensions à accorder
Sur la Liste Civile à partir du
1er Janvier 1819 à l'exception
de trois qui courront des dates indiquées
dans l'Etat
Décision du Roi
= du 3 Avril 1819.

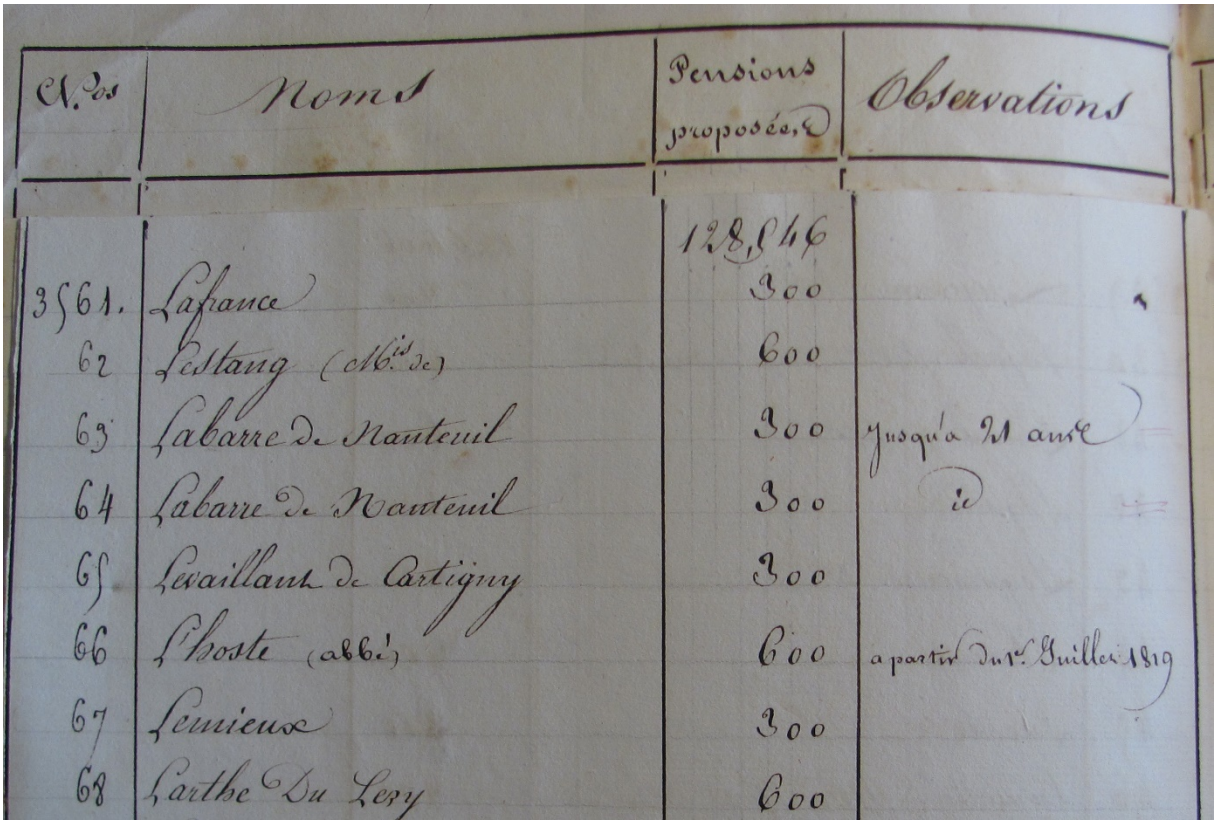

N.os	Noms	Pensions proposées	Observations
		128,946	
3561.	Lafrance	300	
62	Lestang (chev.r de)	600	
63	Labarre de Nanteuil	300	jusqu'a 21 autre
64	Labarre de Nanteuil	300	id
65	Levaillant de Cartigny	300	
66	L'hoste (abbé)	600	a partir du 1.er Guillet 1819
67	Lemieux	300	
68	Larthe Du Lezy	600	

Par la suite, une autre liste fut dressée en exécution de la loi du 23 décembre 1831, ordonnée par le Roi Louis-Philippe, qui accordait un nouveau secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile. Elle fut publiée par l'Imprimerie royale à Paris en 1833 sous le titre *Liste générale des pensionnaires de l'ancienne liste civile, avec l'indication sommaire des motifs de la concession de la pension*, avec à la page 302, au numéro d'ordre 7478 : Lemieux (Jean-Baptiste), motif de la concession de la pension : émigré, montant de la pension : 300 F.

Avant la Révolution, Jean Baptiste avait donc fait partie du régiment Colonel-Général dragons, qui avait été créé le 2 avril 1668 par des compagnies des carabins de Quincy et du dédoublement de compagnies du régiment des Dragons du Roi. Le 1er janvier 1791, il fut renommé 5ème régiment de dragons. On apprend également que Jean Baptiste aurait servi dans d'autres corps que celui du comte du Trésor. Sans doute figure-t-il ainsi dans d'autres fonds d'archives non encore repérés.

À noter que dans les dossiers des secours (cote O/3/798), il est indiqué que des pensions ont également été accordées à Jean Baptiste Hüe (n° 1291, 13 avril 1831) et la Veuve Hue (12 décembre 1831).

Existence à Jersey

On sait maintenant que sur l'île Jean Baptiste bénéficiait du secours extraordinaire. Dans l'une de ses lettres, le comte du Trésor écrit : « MM. Pitt et le duc de Portland informés de notre misère à Jersey au commencement de 1795 fixèrent un secours extraordinaire de 800 £st applicable aux familles réfugiées dans l'isle de Jersey. » Nommé Premier Ministre en 1789, William Pitt « le Jeune » domina le paysage politique anglais pendant toute la période révolutionnaire jusqu'à sa mort en 1806. C'est lui qui conduisit le pays à la guerre contre la

France afin de préserver l'équilibre du pouvoir européen. Quant au duc de Portland, il lui succéda au poste de Premier Ministre en 1807.

Sur le site en anglais des Archives de Jersey (https://www.jerseyheritage.org), j'avais découvert que des documents évoquaient un Jean Le Mieux, mais il fallait payer pour accéder aux documents numérisés. Pas le choix si je voulais en savoir plus… Voici le texte tiré du registre des Poursuites criminelles du 2 décembre 1799 au 20 mars 1802 (cote D/Y/G1/2/212, p. 58-59).

Le 3 mai 1800, par devant Thomas Pipon Escuyer Lieutenant de Monseigneur le Bailli de l'Isle de Jersey, assisté d'Edouard Le Maistre, Nicolas Messervy et Philippe De Carteret Esc^{r} Jurés. - Survenu Charles De La Garde Escuyer Juré :

Jean Le Mieux & Jean Troussard maçons de profession, actionnés par le Procureur Général du Roi pour voir ordonner par Justice de la saisie de leurs personnes, aux fins de voir adjuger contre chacun d'eux la pénalité de dix Livres d'Ordre, pour avoir manqué à se rendre au travail du Gouvernement à la Rocco en la baie de St Ouen, sous les ordres du Lieutenant Colonel Booth Ingénieur en Chef en cette isle, suivant à l'avertissement du Connétable de leur paroisse & pour se voir en outre contraints à se rendre audit travail, le tout suivant à l'acte des Etats à ce sujet & ouïr record d'officier.- Lesdits Le Mieux & Troussard ayant produit un accord par lequel ils se sont engagés de faire un ouvrage pour M. Jean Le Scelleur[15]*, lequel ouvrage est commencé, & le Connétable de Grouville présent en Cour ayant représenté que ledit ouvrage*[16] *est d'une nécessité indispensable par rapport au chemin public, Injonction a été faite aux dits Le Mieux & Troussard de se rendre audit travail de Sa Majesté aussi tôt que celui dudit Le Scelleur sera fini, sur telle peine qu'il appartiendra.*

[15] [efn_note]Chef de la garde en la baie de Grouville en novembre 1799, officier de police du Connétable de Saint-Martin Ph. Godfray en 1828.[/efn_note]

[16] [efn_note]Sans doute un pont.[/efn_note]



L'avocat Thomas Pipon (1736-1801)

Il est ainsi fort probable que Jean Baptiste, comme de nombreux autres ouvriers maçons, ait participé à la construction de la Rocco's Tower, une tour ronde édifiée entre 1796 et 1800 pour se défendre contre les Français sur la baie de Saint-Ouen, au nord-ouest de l'île de Jersey, sous les ordres du Colonel Fischer, ingénieur en chef. Le nom du lieu-dit dérive certainement de *Rocque-hou*, signifiant île rocheuse. Très endommagée durant la Seconde Guerre mondiale, la tour fut restaurée dans les années 1970.



Peinture de la tour au début du XIXe siècle



La Rocco's Tower dans son état actuel

C'est grâce au Sénatus-consulte du 6 floréal an X (25 avril 1802) qui accorda l'amnistie générale aux émigrés que Jean Baptiste put regagner sa terre natale du Vast afin de se marier civilement avec Marie Rabec le 3ème jour complémentaire An X (20 septembre 1802). Sans doute un souhait de sa part de s'unir sur la terre de ses ancêtres ; pourtant, ce qui semble quasi certain aujourd'hui, c'est que Jean Baptiste a dû passer le reste de sa vie sur l'île de Jersey et ne revenir qu'épisodiquement au Vast[17]. Si elles ont été conservées, les demandes de passeports pourraient sans doute nous renseigner… Il est par exemple dit « présent et consentant » dans le village le 22 août 1825 lors du mariage de son fils Pierre *Jean* Marie Lemieux.

Sur les matrices cadastrales du Vast de 1823, consultées aux AD50[18], s'il est bien propriétaire de plusieurs pièces de labour, il est indiqué comme étant « absent ». Les parcelles au nom de Jean Lemieux sont les suivantes, soit 1 ha 11 a 88 ca :

- C 403, Hameau aux Ainés, maison et cour, 1 a 98 ca
- C 404, Hameau aux Ainés, jardin, 3 a 50 ca
- C 405, La Chesnée, labour, 8 a 80 ca

---

[17] [efn_note]L'acte de mariage précise que Jean Baptiste, entrepreneur, demeure au Vast et sa femme à Granville, ce qui est peu probable mais sans doute important de déclarer à l'époque pour rendre le mariage possible…[/efn_note]

[18] [efn_note]Etat de sections des propriétés non bâties et bâties.[/efn_note]

- C 418, Voie de Laguerie, voie inculte, 10 a 20 ca
- C 450, Laguerie, labour, 43 a 70 ca
- C 451, Laguerie de bas, labour, 43 a 70 ca

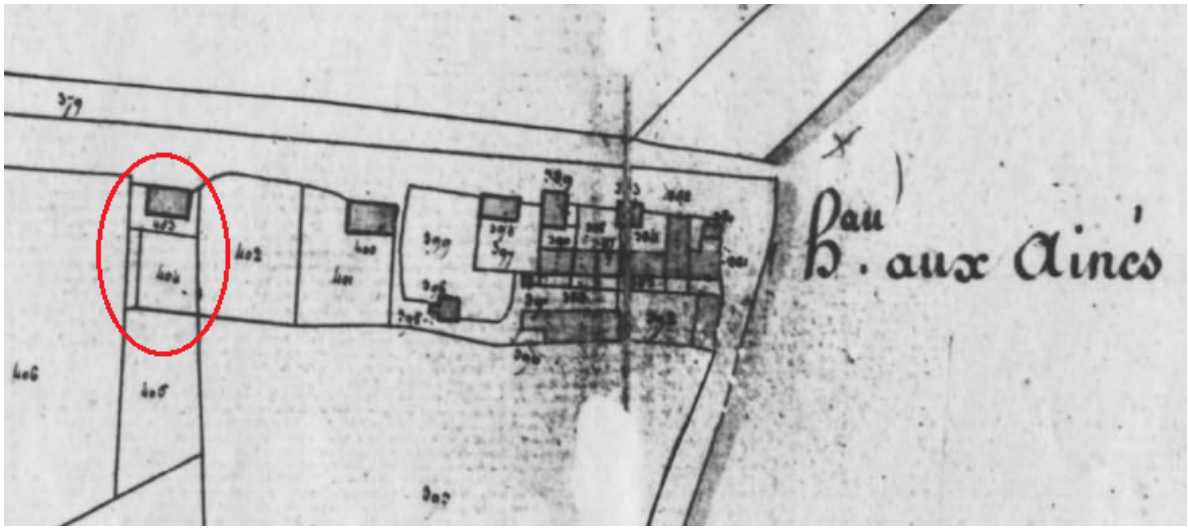

Cadastre de 1823, section C2 dite de Pépinvast (site internet des AD50)

Lors d'une visite au Vast, il m'a été dit que plus rien n'existe au hameau aux Ainés où il possédait maison, cour et jardin. Son fils Pierre *Jean* Marie fondera sa famille au hameau Famichon dès 1827. Des éléments complémentaires auraient pu être contenus dans les registres des délibérations du conseil municipal du Vast, actuellement en ligne sur le site des AD50 de l'an IX à 1923, mais rien n'y a été trouvé.

Réactualisation de l'arbre généalogique

C'est sur le site internet en anglais de Jerripedia (http://www.theislandwiki.org) dédié à l'histoire de Jersey et ses familles que j'avais pu retrouver une liste d'actes concernant la famille Lemieux sur l'île. D'abord la date d'inhumation de Jean Baptiste en mars 1833, puis les baptêmes de ses enfants Jean Charles Le Mieux le 10 avril 1799[19], Pierre Le Mieux le 9 avril 1802, mais également le mariage de Pierre Le Mieux avec Marie Joseph Bataille le 25 novembre 1830, et le décès d'une Marie Le Mieux en avril 1836, tous dans la paroisse de Saint-Hélier. Pierre Lemieux s'était donc lui aussi définitivement installé à Jersey. Son épouse était fille de Jean Baptiste Bataille et Jeanne Perrine Reine Larose. Elle était née le 1er juillet 1801 à Saint-Malo où son père était cordonnier. Le couple ne semble pas avoir eu d'enfants puisque le recensement de 1841 que j'avais alors pu consulter en ligne n'en mentionne pas.

Mais de nombreuses lacunes restaient encore à combler et comment pouvoir accéder aux actes originaux ? Ayant appris dans le *Journal de bord* n°8 de la SFHM (Société française d'histoire maritime) de mars 2023 que l'actuelle bibliothécaire de la Lord Coutanche Library de la Société Jersiaise est française et se tient à disposition pour tous renseignements ou aide à

[19] [efn_note]Le comte de L'Estourbeillon cite donc un prénom incomplet et une date différente pour le baptême. Les autres actes ne sont pas mentionnés dans son ouvrage car son relevé n'était pas exhaustif, l'auteur ne s'intéressant qu'aux familles nobles et aux ecclésiastiques.[/efn_note]

la recherche, j'ai contacté par mail[20] le 13 mai 2023 Valérie Noël pour avoir des pistes de recherche. Celle-ci m'a répondu dès le 22 mai en me faisant gentiment parvenir le scan d'un document que je ne connaissais pas, extrait du registre des enterrements dans la paroisse de Saint-Hélier. Il y est indiqué que Pierre Le Mieux est mort de la phtisie le 4 mars 1846, donc à l'âge de 43 ans (et non pas 46 comme il est écrit) et fut enterré le 6. Il était alors maçon comme le fut son père. Avec sa disparition s'en était définitivement terminé des Lemieux de Jersey…[21]

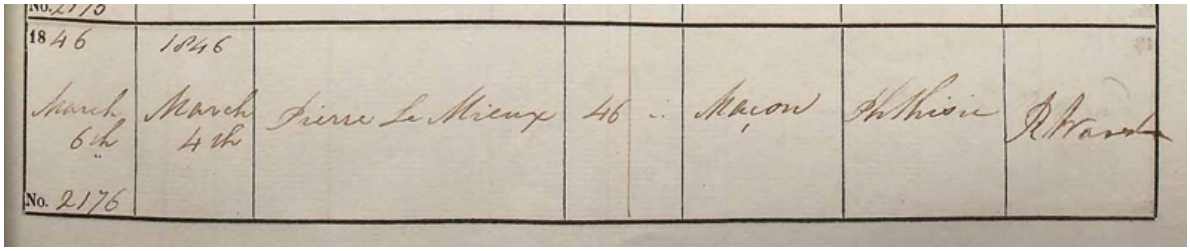

C'est alors que je me suis rendu compte le 24 août dernier que cet acte avait depuis été mis en ligne sur le site des Archives de Jersey, sous la cote G/C/03/A4/6/2176, comme d'autres documents concernant les Lemieux, ainsi que des relevés exhaustifs des registres paroissiaux. J'ai de nouveau payé un abonnement annuel afin de pouvoir consulter ces documents provenant des registres de l'église Saint-Thomas et les télécharger. Malheureusement, certains actes listés ne sont pas mis en ligne, l'intégralité des registres n'y étant pas accessible. Ayant demandé des copies de ces actes à Madame Noël, celle-ci m'a renvoyé vers les Archives de Jersey. Comme j'avais indiqué que j'avais absolument besoin des actes originaux pour rédiger le présent article, le personnel ayant compris mon embarras m'a fait parvenir par mail, de façon tout à fait exceptionnelle, les scans des actes souhaités. En effet, la totalité des actes est accessible sur des sites de généalogie, mais moyennant finance… C'est ainsi que je suis aujourd'hui en capacité de corriger et compléter l'arbre généalogique de cette branche des Lemieux.

Si le dépouillement des registres en ligne de Granville n'avait rien donné, c'est tout simplement parce que le mariage religieux de Jean Baptiste avait bien eu lieu sur l'île de Jersey, à savoir le 6 août 1796. En voici le contenu :

Lan mil sept cent quattre vingt seize le sixiéme jour du mois d'aoust sur les onze heures et demies du matin a S^t^ helier isle de Jersey ou les maheurs de léglise gallicane nous retiennent en exil, après la publication d'un banc du futur mariage entre Jean

---

[20] [efn_note]Pour les personnes intéressées, l'adresse du courriel est la suivante : library@societe.je. La Société Jersiaise a été fondée en 1873 et son premier bulletin annuel date de 1875. Sa collection comprend de nombreux documents en français et en anglais : livres, manuscrits, cartes, journaux, photos. La société vient de lancer un nouveau site internet qui lui permet de partager ses collections numérisées et ses projets de recherche à un large public. Elle a ainsi numérisé 150 ans du journal en langue française *Chronique de Jersey* (de 1814 à 1959), désormais accessible en ligne sur le site https://www.societe.je. Après consultation, il n'y est visiblement pas question de Lemieux.[/efn_note]

[21][efn_note]Je n'ai pas trouvé le décès de sa femme, mais d'après le recensement de 1851, elle se serait installée sur l'île de Guernesey. Au recensement de 1861, elle n'est plus mentionnée.[/efn_note]

Lemieux âgé de vingt six ans fils de René et d'Anne Boisnel
son epouse originaires de la paroisse du Vast diocése de Coutances
province de normandie et y demeurant avant la Revolution, et
Marie Rabet âgée d'environ vingt cinq ans, fille de feu Jean et
Mari Hue de la paroisse de notre dame de la ville de granville
et y demeurant avant La Revolution, les parties demeurant a
S^t^ helier depuis prés de quattre ans ; faite au prône de la messe
commune dans la Chapelle Catholique de m. Le Roussel ytem
les prieurs du grand seminaire devreux, le dimanche trente et un juillet
dernier sans empêchement ni opposition, dispense de MonSeigneur
Lévêque de Coutances, signée Joseph evêque de Bayeux, contre signé
Chrétien Ch^ne^ de bayeux secretaire ; nous soussigné Curé de granville et
Doyen de S^t^ pair, apres les fiançailles celebrées immediatement avant
le mariage aussi par dispense, avons recu ce jourdhui enlad.
Chapelle Catholique de m. Le Roussel leur mutuel consentement de
mariage et lui avons donné la benediction nuptialle avec les
ceremonies prescrittes par la Sainte Eglise nonobstant le consentement
de leurs péres et méres successifs qu'ils sont dans l'impossibilité
de se procurer Mg^r^ Lévêque de bayeux ayant cru dans sa sagesse
que ce defaut de consentement netoit pas un obstacle audit mariage
et vu qu'il convient au rapport des temoins et les circonstances malheureuses
ou se trouve acduit le Royaume de france nous a authorisé a proceder a sa
celebration. Ledit mariage fait en presence de Guillaume Lamperiere
de la paroisse de S^t^ maurice diocése de Coutances de Pierre le Bart de
de la paroisse de Sens diocése de Rennes de Françoise Bruet de la paroisse
de Colandon [Coulandon] *diocése de Seez* [Sées dans l'Orne] *de François le Vedu de la paroisse de*
Rospes [Rospez] *evêché de Tréguier et de plusieurs autres tous refugiés*
ainsi que nous en cette isle a cause des troubles et calamités de
la France qui ont signé et marqué avec nous. la dispense et
autorisation restée entre nos mains %

Le comte d'Estourbeillon explique dans son livre p. 7-8 le contexte de l'époque sur l'île de Jersey : « Le protestantisme régnait absolument en maître. Mais à l'arrivée des émigrés cet état de choses changea peu à peu. Un grand nombre d'ecclésiastiques, désireux de célébrer le saint sacrifice de la messe, s'efforcèrent d'abord de transformer en un petit oratoire leur humble chambre ou leur pauvre mansarde. Bientôt plusieurs membres de la noblesse émigrée, auxquels leurs ressources suffisantes permettaient de donner asile à des prêtres réfugiés, s'empressèrent d'imiter cet exemple et eurent dès lors également chez eux une petite chapelle privée servant à leurs exercices religieux personnels avec l'autorisation des évêques émigrés dans l'île. Puis, le nombre de catholiques augmentant tous les jours, le gouverneur de l'île permit, en 1792, l'exercice secret du culte dans quatre de ces chapelles privées tenues à Saint-Hélier par des ecclésiastiques français. »

Dans son « Tableau des ecclésiastiques réfugiés à Jersey pendant la Révolution », le comte en dit plus sur l'abbé Claude-Jean Le Roussel de Vaucelles, p. 459 : « Prêtre de la congrégation des Eudistes et supérieur du Grand-Séminaire d'Evreux. Emigré à Jersey en

1792, il devient directeur jusqu'en septembre 1800 de l'oratoire catholique dit : *de Notre-Dame-des-Saints-Anges*, l'une des trois chapelles qui servit tout d'abord aux exercices du culte des catholiques émigrés. »

On trouve ensuite les actes de baptême de Pierre *Jean* Marie Le Mieux le 26 juillet 1797[22], Pierre Le Mieux le 9 avril 1802, Jean Charles confirmé le 10 avril 1799[23] et celui d'une fille jusqu'alors inconnue le 27 décembre 1807, ce qui confirme bien le nombre de quatre enfants évoqué dans la demande de pension de Jean Baptiste aux Archives nationales.

Pierre Jean Marie Le Mieux, fils de Jean, laboureur, de la paroisse du Vast, diocese de Coutances, et de Marie Rabet, sa legitime epouse, de la paroisse de Notre Dame de la ville de Granville, né à S^t^ helier isle de Jersey, le vingt quatre juillet, mil sept cent quatre vingt dix sept, a été le vingt six dud. mois, d'après l'invitation de discrette personne, Mr Claude Jean Le Roussel, prêtre, supérieur du grand seminaire d'Evreux, duement autorisé par Monseig^r^ de Talaru, Evêque de Coutances, a exercer les fonctions curialles dans un oratoire Catholique, pour les Français refugiés aud. lieu, baptisé par nous soussigné, Charles Jean Le Pelley, prêtre, vicaire de lad^e^ paroisse Notre Dame de Granville, et nommé par Margueritte, Marie Charlotte Le Mars soussignée de la paroisse de St Nicolas des bois, cy devant domiciliée a Granville, en presence de mond. S^r^ Le Roussel aussi soussigne et de Marie Fouchard de Granville qui a declare ne savoir signer. Lad^e^ marraine et temoins, les pere et mere et nous, tous refugiés en cette isle de Jersey, a cause des troubles et calamités de la france. Le pere a signé

Le vingt sept decembre mil huit cent sept les ceremonies du bapteme ont ete supplees par nous Jean François Philibert directeur de la chapelle St Louis en la ville S^t^ helier a une fille legitime de Jean le Mieux originaire du Vast en Normandie : Philibert, pretre

Nul ne sait ce qui lui est arrivé, mais l'unique fille du couple, appelée Marie dans son acte de sépulture, est décédée sans s'être mariée et sans descendance le 15 avril 1836, à l'âge de 28 ans, et fut inhumée le lendemain dans le cimetière de Saint-Hélier.

Jean Baptiste est bien enterré en mars 1833, plus précisément le 4, à l'âge de 63 ans et non pas 62 comme il est inscrit dans l'acte. Nous le savons, sa femme mourra à son tour le 11 mai 1839 à l'âge de 68 ans mais au Vast, sans doute hébergée chez son fils Pierre *Jean* Marie Lemieux. En revanche, nous ignorons ce qu'est devenu le petit Jean Charles, sans doute

---

[22] [efn_note]La date du 24 juillet 1817 figurant dans son acte de mariage est donc erronée, n'ayant pu en toute logique se marier à l'âge de huit ans ! Sans aucun doute une erreur de compréhension du secrétaire de mairie… [/efn_note]

[23] [efn_note]Cependant, l'acte qui m'a été envoyé n'est pas celui évoqué par le comte de L'Estourbeillon puisqu'il est indiqué comme parrain le père (ce qui est assez inhabituel), sans mention aucune du chevalier de Péronne, et comme marraine Jeanne Brimeur au lieu d'Estelle Mazières. Pourquoi deux actes pour un même baptisé ? Peut-être que l'un d'entre eux comprenaient des erreurs et qu'il a fallu rédiger un acte correctif, ce qui expliquerait les deux dates différentes. Dans ce cas, lequel faut-il considéré comme exact ?[/efn_note]

décédé avant l'âge de treize ans comme l'indique le document de 1812 ou 1813 évoqué plus haut. Mais étrangement son décès n'est pas listé sur le site des Archives de Jersey.

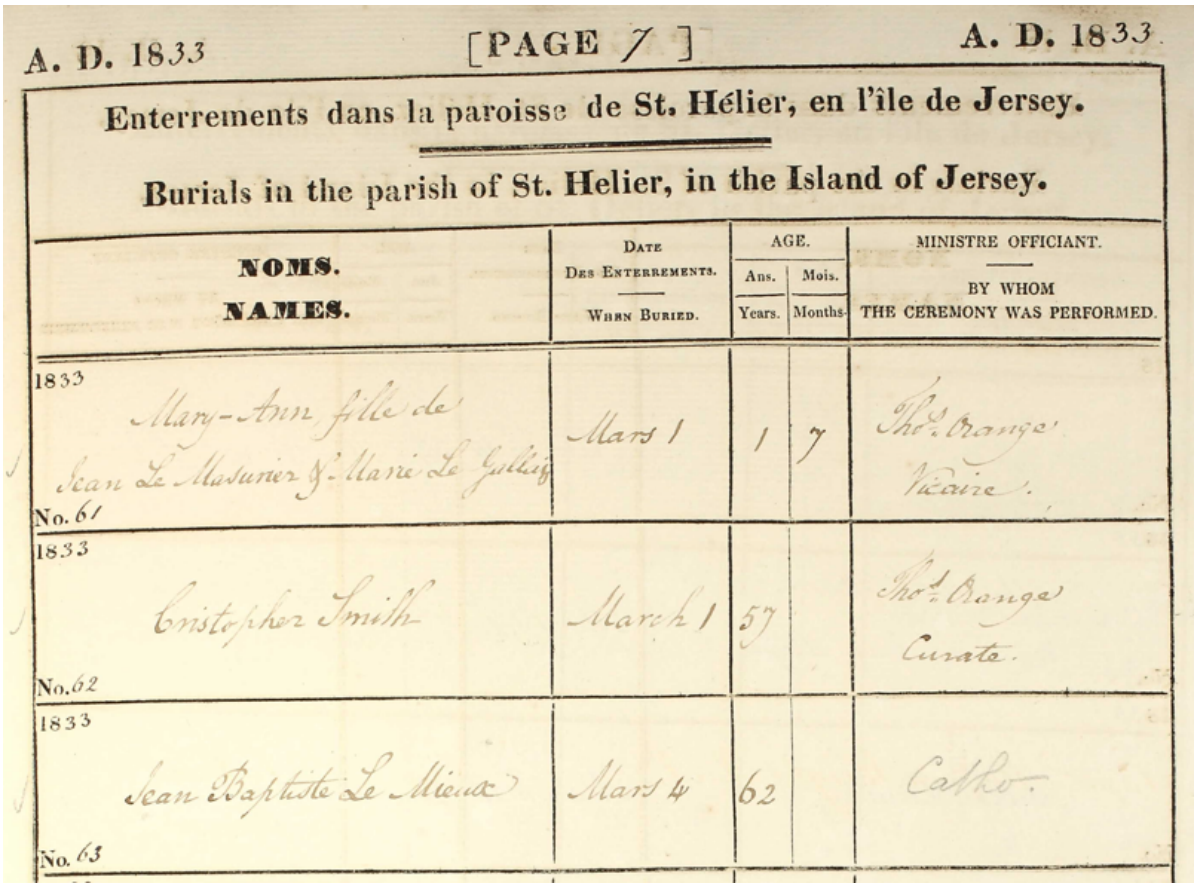

A. D. 1833 [PAGE 7] A. D. 1833

Enterrements dans la paroisse de St. Hélier, en l'île de Jersey.

Burials in the parish of St. Helier, in the Island of Jersey.

NOMS. NAMES.	DATE DES ENTERREMENTS. WHEN BURIED.	AGE. Ans. Years.	AGE. Mois. Months.	MINISTRE OFFICIANT. BY WHOM THE CEREMONY WAS PERFORMED.
1833 Mary-Ann fille de Jean Le Masurier & Marie Le Gallais No. 61	Mars 1	1	7	Tho.s Bunge Vicaire.
1833 Cristopher Smith No. 62	March 1	57		Tho.s Bunge Curate.
1833 Jean Baptiste Le Mieux No. 63	Mars 4	62		Catho.

J'espère un jour pouvoir entreprendre un pèlerinage sur l'île de Jersey en partant de Granville comme mon ancêtre et vous faire partager de nouvelles découvertes dans un prochain bulletin… En me rendant aux Archives, réussirais-je à retrouver la maison habitée par Jean Baptiste et celle de son fils Pierre ? Pourquoi pas dans ce qui est aujourd'hui appelé le Quartier des Français ou la rue des Français à Saint-Hélier… Les archives nationales à Londres conservent peut-être elles aussi des documents pouvant être intéressants. L'enquête n'est certainement pas encore terminée et les documents n'ont pas livré tous leurs secrets !

Je dédie ce travail à mon cousin Roger Lemieux qui me fit connaître l'association et aurait tant aimé en savoir plus sur nos ancêtres, et sa femme Claire.

Frédéric Durand